

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Procès-verbal du Conseil municipal Séance du mardi 04 novembre 2025

Le 04 novembre 2025 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de

Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 2025

Membres présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine Mollier ,Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,

Membre absent excusé

Maryline Rivollet (Représentée par Christian Girard-Cusin)

Membre absent non excusé :

Léa Mollier

Secrétaire de séance : Karine Mollier

- Approbation du CR du dernier Conseil en date du 14 octobre 2025

M Le Maire demande la modification de l'ordre du jour,

- Suppression de la délibération colis des aînés.
- Modification de l'intitulé point repas des aînés par point repas et colis des aînés.

Décisions prises par le MAIRE

- L'annonce de l'offre d'emploi concernant le poste d'agent technique polyvalent a été publié sur emploi territorial Offre n° O038251016001295, Facebook, illiwap, site internet, panneaux connectés, affichage, mails mairie VDD, article DL.
- Pour donner suite à la demande de notre assureur, il nous impose un contrôle thermographie infrarouge des panneaux de la salle des fêtes, de ce fait, le devis de l'entreprise DEKRA concernant la vérification périodique des installations électriques par thermographie infrarouge concernant la toiture de la salle des fêtes a été signé par Mr le Maire pour un montant de 400€ HT.
- Les subventions du TE38 Iserenov concernant la rénovation du logement « petite gare » ont été versées.
- Le rendez-vous annuel de vérification des jeux et des cages de foot avec l'entreprise Soleus est programmé en date du 12 janvier 2026
- L'entretien individuel de Mme Hurel Zoé a été effectué le 22 octobre par Mr le Maire, il a été convenu que ce CDD ne serait pas renouvelé.
Les heures de ce contrat ainsi que les missions sont incluses dans l'offre d'emploi d'un agent technique polyvalent.

- Les entretiens de Paul RIVOIRE et de Céline CAZALS sont planifiés sur la 2^{ième} quinzaine de novembre
- Concernant le RLPI (Règlement local de publicité intercommunal), ce sujet a été abordé en conseil municipal, suite à cela un avis favorable tacite de la commune a été émis.
- L'informatisation du cimetière dans le logiciel Berger Levrault est terminée.
- La Première rémunération perçue par la commune concernant la revente de la production d'électricité de nos panneaux photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes s'élève à 3811.45€, elle est supérieure à l'estimation initial de l'entreprise ETERA qui était pour la première année de 3334.72€.
- L'entreprise DKM, après un mois de piégeage sur différents emplacements de la mairie et de l'église, n'a toujours pas eu de résultat concluant. Ils maintiennent le dispositif et nous proposent des modifications pour atteindre les résultats attendus et dans le cadre du devis validé.
- Une réunion avec le dispositif Coccin'ou, aura lieu le 6 novembre à 13h30 en mairie pour faire un bilan et statuer sur la suite à donner.

- **Délibération prime de fin d'année des agents**

Mr le Maire propose d'augmenter le montant des primes de fin d'année des agents, il propose également d'affecter des primes de fin d'année aux agents en CDD.

Prénom et Nom	Durée hebdomadaire	Proposition du conseil
CAZALS Céline	27h	600€ + colis
RIVOIRE Paul	18h	410€+ colis
COCH Aurélie	13,5h	80€ + colis
HUREL Zoé	7h	120 € + colis

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité la délibération « prime de fin d'année des agents » avec les montants ci-dessus mentionnés, accompagnée de Colis (Colis des aînés) et Autorise Mr le Maire à signer les documents nécessaires à sa mise en place.

- **Point étude voirie avec VDD**

Pour donner suite à la réunion du jeudi 16 octobre avec Mme Mollion Responsable service Voirie Aménagement Opérationnel des VDD, Mr le Maire informe le Conseil de la synthèse de l'étude à date.

- **Point 11 novembre**

La commémoration sera faite par Mr Guignier Frédéric le Mardi 11 novembre 2025 à 11h.

La coupe de fleurs est commandée.

La publication a été faite sur nos supports de communications le 04 novembre

- **Point repas et colis des aînés**

Pour rappel le repas aura lieu le dimanche 07 décembre 2025 à la salle des fêtes de la commune, les colis seront distribués le samedi 06 décembre au matin.

Au sujet des colis des aînés, et après avoir étudié les propositions de Gamm Vert à Pont de Beauvoisin et Les caves Billon, le conseil a choisi Les caves Billon, pour les raisons suivantes :

- Gamm Vert ne propose pas de colis préparé à la somme(s) définie par Colis (soit moins ou soit plus).
- Sinon il faudrait choisir au détail pour la somme définie et de faire les colis au niveau de la commune.

Les flyers, en cas d'absence des habitants, lors de la distribution des colis, ont été faits et seront déposés dans les boites aux lettres.

- **Point vœux du maire et carte de vœux.**

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 17/01/2026 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint Albin de Vaulserre.

La carte de vœux a été validée, la distribution aura lieu entre le 10 décembre et le 20 décembre 2025.

- **Point fête d'été comité d'animation de St Albin de Vaulserre**

Le comité d'animation de Saint Albin de Vaulserre a comme projet pour 2026 de réaliser une fête d'été très ambitieuse sur la commune de Saint Albin de Vaulserre.

Monsieur le maire demande un avis au conseil municipal d'être partenaire à cette fête d'été proposée par le Comité d'animation de saint Albin de Vaulserre.

Après échange, le maire demande l'avis du conseil municipal, il y a eu une abstention de Marc Rochet.

De ce fait, la commune émet un avis favorable pour être partenaire à la fête d'été au côté du comité d'animation.

- **Point travaux**

La visite périodique de Dekra a eu lieu le 30 octobre pour la vérification électrique de la salle des fêtes et de la mairie.

Les études de réduction des coûts de 40% pour la demande de subvention de la DSIL et DETR sont toujours en cours.

L'entreprise ITLEC est intervenu pour le branchement du rideau du bureau de la secrétaire.

Les devis du futur columbarium sont toujours en cours.

Le fleurissement de la commune a été fait par Paul et Gilbert.

La vitre du vestiaire du foot était endommagée, Mr le Maire a signé un devis de remplacement pour 35€.

L'Intervention de vérification de la gazinière de la salle des fêtes est prévue le 12 novembre au matin.

- Point commission
- Point bulletin

Planification des dates de réunion.

La 1ère réunion est fixée au 24 novembre à 19h00.

- Questions Diverses.

Fin de la réunion à 23h45

Prochain conseil municipal le mardi 9 décembre 2025.

Secrétaire de Séance
Karine MOLLIER



Le Maire,
Cédric MILANI

